

28 NOV. 2013

Le Président de la Région Lorraine

A.D.M.I.S SERVICES
Metz, le

Domaine de la Métairie Dubraud
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Caroline ROSA

03 87 33 63 98

caroline.rosa@lorraine.eu

Objet : Acceptation de l'adhésion à la CHARTE ADMIS SERVICES par le CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE pour la soumission au MAPA « *Maintenance des installations de détection et de sécurité incendie* »

Monsieur Le Président,

En réponse à vos courriers réceptionnés par le Conseil régional de Lorraine, je vous informe que nous avons bien tenu compte de votre demande au stade de la rédaction des clauses du Cahier des Clauses Techniques Particulières en vue du lancement de la consultation du nouveau marché à procédure adapté « *Maintenance des installations de détection et de sécurité incendie* ».

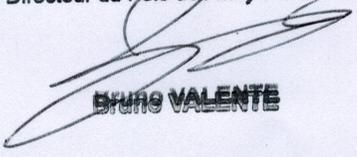
La Charte Professionnelle de Qualité ADMIS SERVICES a été admise comme équivalence à la certification APSAD, permettant ainsi à l'ensemble des entreprises répondant - en outre - à l'un de ces critères, de pouvoir soumissionner à notre marché.

Je me tiens à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président, par délégation
Le Directeur du Pôle des Moyens Généraux


BRUNO VALENTE



La Région
Lorraine